Le Parlement Européen appelle à réhausser les objectifs climatiques de l'UE

Paris, le 25 Octobre 2018 (voir le communiqué du CAN Europe) - Ce jour, les membres du Parlement Européen, appelés à voter la position du Parlement quant à la COP24 de décembre prochain, ont exigé une augmentation des objectifs climatiques de l'UE à l'horizon 2030, pour atteindre 55% de baisse des émissions par rapport au niveau de 1990. De telles ambitions permettraient de rapprocher la politique climatique de l'Union des engagements nécessaires pour maintenir une trajectoire à 1,5°C, comme préconisé par le dernier rapport du GIEC, publié plus tôt ce mois-ci.

Le directeur du *Climate Action Network (CAN) Europe*, Wendel Trio, a expliqué: "C'est encourageant que le Parlement s'engage ainsi dans ce défi majeur: mettre un terme à la hausse exponentielle des émissions, conformément aux conclusions du rapport du GIEC. En demandant de réhausser les objectifs à -55%, le parlement s'affirme comme réel leader du climat, s'appuyant sur les récentes déclarations de gouvernements européens qui souhaitent augmenter leur action climatique d'ici 2030. Cette décision devrait être une nouvelle incitation pour l'UE de donner tout son soutien à la lutte contre le changement climatique et de réhausser, lors du sommet de la COP24, ses engagements climatiques".

Pour Marie Toussaint, présidente de Notre Affaire à Tous, "Ce que dit ce vote, c'est que les européen-nes sont prêt-es à une action plus ambitieuse et immédiate pour préserver leurs modes de vie et leurs droits face à un climat qui se dérégle. C'est un signe adressé aux gouvernements européens : il est aujourd'hui nécessaire que ceux-ci portent à minima cette même ambition (de réduction des émissions de 55% à l'horizon 2030) lors de la COP24 qui s'ouvrira dans un peu plus d'un mois. Au nom de toutes les personnes déjà affectées par les impacts du changement climatique, nous y serons extrêmement vigilant-es."

Pour rester en dessous des 1,5°C, l'Union Européenne doit significativement augmenter ses objectifs à l'horizon 2030, au delà même des 55% de réduction des émissions, et s'assurer qu'elle atteigne la neutralité carbone d'ici à 2040.

Plus tôt cette année, 10 familles et l'Association de Jeunesse Saami "Saminourra" ont assigné le Parlement et le Conseil Européen en justice, leur demandant d'augmenter significativement leurs objectifs climatiques 2030. Ils affirment que les objectifs actuellement en vigueur ne protègent pas leur droits fondamentaux. Les plaignants du People's Climate Case ont ainsi immédiatement réagi :

Alfredo Sendim, plaignant portugais du People's Climate Case: "Nous subissons les impacts du changement climatique tous les jours. La semaine dernière, un ouragan a traversé le Portugal et cette semaine, nous attendons de la neige. Tout cela n'est pas normal et impacte gravement les fermiers et les villageois du centre de l'Europe. Cette résolution est très importante car elle reconnaît que l'UE doit augmenter ses objectifs 2030. Maintenant,

nous avons besoin d'actions concrètes. C'est la seule manière de protéger les citoyen-nes des impacts de plus en plus graves du changement climatique".

Maurice Feschet, agriculteur français et plaignant du People's Climate Case: "Les dirigeants de l'UE ont finalement admis qu'ils ont besoin de revoir leurs objectifs climatiques 2030. La question qui en découle est "quand?". Je suis un grand-père de 72 ans qui a poursuivi en justice l'UE pour demander la protection du climat, pour mes enfants et petits-enfants. C'est sur que je ne serai pas là pour toujours pour écouter des discours politiques. Les personnes atteintes par les conséquences du changement climatique, comme ma famille et moi, ont besoin de voir des actions concrètes être mises en place très rapidement."

Contact presse:

Ania Drazkiewicz, directrice de communication, CAN Europe, ania@caneurope.org, +32 494 525 738

Marie Toussaint, présidente de Notre Affaire à Tous, <u>mariev.toussaint@gmail.com</u>, +33642008868